reçu leurs réponses, unanimes sur la croyance, il assembla un grand nombre de prélats à Rome; et en leur présence, dans la basilique Vaticane, il déclara que "la doctrine qui assirme que la Bienheureuse Vierge Marie a été affranchie de toute tache du péché originel, dès le premier instant de sa conception, en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur des hommes, est une doctrine révélée de Dieu, et que tous les fidèles, pour ce motif, doivent croire avec et toute la vérité que le Saint Siège leur oppose au fermeté et constance."

A cette nouvelle, tous les peuples de la chrétienté éprouvèrent une joie qui se manisesta par des signes les moins équivoques, et partout de nombreuses conversions proclamèrent hautement que l'acte de Pie IX était très agréable à Dieu et à la glorieuse mère du

genre humain.

Mais les temps mauvais n'étaient pas écoulés pour le grand pape, et son cœur magnanime devait encore eprouver d'amères douleurs. Bientot, dans l'Europe entière, la presse révolutionaire redoubla de calomnies contre le gouvernement pontifical, et les signes avant-coureurs d'une perturbation prochaine ne tardèrent pas à se manisester. Dans le congrès de Paris, ouvert à la suite de la guerre de Crimée, les ministres de France, du Piémont et d'Angleterre formulèrent contre le gouvernement du pape des attaques que l'on rendit bientôt publiques. Elles n'eurent aucune suite

osficielle, mais le signal était donné.

Il est vrai qu'un voyage que Pie IX fit dans ses états, les témoignages d'attachement qu'il reçut partout de son peuple, vinrent apprendre au monde entier, que les accusateurs du grand Pontise n'étaient que des fourbes, des hypocrites. Mais la presse impie ne se tint pas pour battue et elle inventa la célèbre infortune des Mortara. La diplomatie crut le temps venu de satisfaire sa haine aveugle, et s'unit au concert des journaux de la révolution et adressa des notes à Pie IX pour lui apprendre l'humanité!.... Le bruit fait autour de cette affaire se prolongea jusqu'à la guerre d'Italie dont on connaît les tristes conséquences pour le gouvernement Pontifical; car, malgré la neutralité du Saint Père, malgré la proclamation de l'Empereur des français qui lui garantissait l'entière conservation de ses Etats, il a été dépouillé des Romagnes et de l'Ombrie, ses plus riches provinces.

Depuis l'instant de cette iniquité sacrilège, on ne cesse de presser le pape de consacrer lui-même la spoliation dont il est victime. Mais le Vicaire du Christ n'écoutant que la voix de sa conscience, ne fait entendre que ces paroles si décourageantes pour les spoliateurs: Non possumus, Nous ne pouvons pas.

Après avoir acquis les Romagnes par le moyen d'un prétendu suffrage universel, le roi du Piémont écrivit au Saint Père pour lui apprendre qu'il avait accepté le vœu si légitime d'une partie de ses sujets, et qu'en cela, il ne croyait pas avoir manqué aux principes immuables de la religion, qu'il se faisait gloire de professer avec un dévouement filial et inaltérable. Dans

offrait, dans l'intérêt de la paix, de rendre hommage à la souveraineté suprême du Saint Siège, de con. courir à son indépendance et à sa sécurité. Et il ler. minait en priant humblement Sa Sainteté de lui accorder la bénédiction apostolique.

La réponse du pape aussi noble qu'énergique, ne se fit pas attendre. Elle résume admirablement tonte l'his. toire de l'annexion, tous les sophismes diplomatiques nom du devoir et au nom du droit; la voici:

" Les évènements qui se sont produits dans quelques "provinces de l'Etat de l'Eglise imposaient à Votte "Majesté, comme elle m'écrit, le devoir de me " rendre compte de sa conduite, quant à ces évenc. "ments. Je pourrais me borner à combattre certaines "assertions qui sont contenues dans sa lettre et dire. " par exemple, que l'occupation étrangère dans les "Légations étaient depuis longtemps circonscrites à " la ville de Bologne, laquelle n'a jamais fait partie de " la Romagne.

"Je pourrais dire que le prétendu suffrage universel "fut imposé et ne fut pas volontaire; je m'abstiens "d'ailleurs de demander l'avis de Votre Majesté sur " le suffrage universel, comme aussi de dire qu'elle " est mon opinion sur ce suffrage. Je pourrais dire que " les troupes pontificales ont été empêchées de rétablir " le gouvernement légitime dans les provinces sou-" levées pour des motifs qui sont également connus de "Votre Majesté. Je pourrais m'appesantir sur ces con-" sidérations et sur d'autres. Mais ce qui surtout m'in-" pose le devoir de ne pas adhérer aux ponsées de "Votre Majesté, c'est de voir l'immoralité toujons " croissante dans ces provinces et les insultes qui sont " faites à la religion et à ses ministres. Bien plus, quant " même je ne serais pas tenu par des serments solen-"nels à maintenir intact le patrimoine de l'Eglise, " serments qui me désendent de me prêter à toute ten-" tative ayant pour but de diminuer l'extention de ce " patrimoine, je me verrais obligé de repousser tont " projet fait en ce sens, afin de ne pas souiller ma con-" science par une adhésion qui me conduirait à donner "ma sanction et à participer indirectement à ces dé-"sordres, et à concourir à rien moins qu'à justifier une "spoliation injuste et violente. Du reste, je ne puis, "non seulement faire un accueil bienveillant aux pro-" jets de Votre Majesté, mais je proteste au contraire " contre l'usurpation qui s'opère au détriment de l'Etat " de l'Eglise, et qui laisse sur la conscience de Votre "Majesté et de tout autre coopérateur à cet insigne " spoliation, les conséquences latales qui en découlent. "Je suis persuadé que Votre Majesté, en relisant avec " un esprit plus tranquille, moins prévenu et plus ins-" truit des faits, la lettre qu'elle m'adresse, y trouvera "de nombreux motifs de repentir.

"Je prie Dieu de donner à Votre Majesté les grâces "dont elle a surtout besoin dans les circonstances dif-

" ficiles du moment."

PIE P. P. IX.

A la lecture de cette lettre, le roi du Piémont comcette lettre, condamnable à tous les points de vue, il prit qu'il venait d'élever un mur de séparation entre